

DU 01/10/2016 AU 28/01/2017

QUAND LE SMARTPHONE DEVIENT UN JEU D'ENFANT



SMARTPHONE DORO 8031

0€⁽¹⁾

Soit 29,90€ - 29,90€
remboursés en différé
engagement 24 mois

avec le Forfait + Mobile 1Go
à 19,99€/mois



**Utilisation
intuitive**



**Grand
écran**



**Appareil
photo 5Mpx**

Forfait incluant :

- ✓ **Appels voix illimités en métropole et depuis la métropole vers les DOM** (hors Visio, prix du service des nos majorés et surtaxes) : limités à 129 destinataires/mois et 3 heures max/appel (au-delà facturation à 0,37€/min pour les appels métropolitains et 0,50€/min pour les appels vers les DOM).
- ✓ **SMS et MMS illimités** (hors SMS+, MMS+ et surtaxes) : SMS en métropole et depuis la métropole vers les DOM et MMS en métropole limités chacun à 250 destinataires différents par mois.
- ✓ **Internet mobile en métropole** (hors services payants et surtaxes) : débit réduit au-delà de 1Go et dans la limite de 3Go jusqu'à la prochaine date de facturation. Offre valable avec mobiles compatibles.

Sur le réseau **SFR**

 **LA POSTE
MOBILE**
La confiance dans votre mobile.

 **Kit mains-libres recommandé.**

* (1) : voir page suivante

Offre soumise à conditions, réservée aux particuliers, en France métropolitaine et uniquement pour un usage privé.

Tarifs TTC du 01/10/2016 au 28/01/2017.

(1) Pour toute souscription concomitante jusqu'au 28/01/2017 d'un Forfait + Mobile 1Go, avec engagement de 24 mois, le Doro 8031 est à 0€. Le prix inclut une offre de remboursement différé La Poste Mobile de 29,90€ valable jusqu'au 28/01/2017. Offre également disponible avec un engagement de 12 mois avec le mobile à 129,90€ (pas d'offre de remboursement). Prix du mobile seul : 169,90€ (pas d'offre de remboursement). Frais de port 5€ (sauf commande passée en bureau de poste, hors mobile nu). Remboursement imputé sur le montant de l'abonnement à partir de la 3^{ème} facture suivant la réception par La Poste Mobile du coupon, jusqu'à apurement total du montant remboursé.

Voir conditions de l'offre de remboursement La Poste Mobile sur le coupon disponible en bureau de poste ou sur www.lapostemobile.fr.

*** Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.**

Données constructeurs et visuels non contractuels.

Voir détails des conditions et des tarifs en bureau de poste ou sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).